

Declaration heures de travail par l employeur

Par **severine13**, le **20/04/2015** à **18:29**

Bonjour..j aimerais une explication s il vous plait...j ai ete en cdd de 5mois et demi en 39h donc rtt...je fais ma declaration d impots et il est ecrit 847h au total...si je prend mes fiches de paie et que je fais le total h taux normal mensuel je trouve 938h..je comprend pas la difference entre les 2 montant soit 91h d ecart..

l employeur doit il declarer que 35h ou les 39h ?
merci d avance